



1er mai 2021 : ensemble pour les droits sociaux et les libertés

Depuis plus d'une année, la pandémie liée à la Covid bouleverse la vie, le travail, les libertés individuelles et collectives des populations sur tous les continents. En France, le 1er mai, journée internationale des travailleurs et travailleuses va, une nouvelle fois, se dérouler dans un contexte de crise sanitaire. La persistance de la circulation des virus est rendue plus alarmante par l'insuffisance des moyens de notre système de santé publique, moyens matériels et humains particulièrement dans les services de réanimation mais aussi dans les établissements hospitaliers, médicaux sociaux ou encore dans les déserts médicaux. Ce constat indéniable de difficultés d'accès aux soins trouve ses causes dans les choix budgétaires successifs des gouvernements à faire toujours plus d'économies sur le dos de la justice sociale. **Pour nos organisations, il est temps de mettre en œuvre un plan d'urgence pour rebâtir un système public de santé à hauteur des besoins.** Le « bout du tunnel » tant espéré est ralenti par une carence d'approvisionnement en vaccins. Nos organisations demandent une mise à disposition accélérée de vaccins sûrs et efficaces pour toutes les personnes qui le souhaitent. Cela passe par la diffusion des brevets partout dans le monde pour que la vaccination n'aggrave pas les écarts Nord-Sud.

Cette crise sanitaire se double d'une crise économique et sociale très grave. L'emploi et les salaires sont affectés et pourraient l'être durablement. L'incertitude quant au redémarrage de l'activité de nombreux secteurs, à l'arrêt ou au ralenti depuis des mois, et aux conséquences à plus long terme, gagne. De trop nombreux plans sociaux, de restructurations injustifiées, de délocalisations d'activités avec leur cortège de suppressions d'emploi sont en cours. Beaucoup d'entreprises ont pourtant bénéficié d'aides publiques importantes sans aucune contrepartie. **Nos organisations exigent leur conditionnalité au respect de normes sociales et environnementales et à la préservation des emplois, tant dans l'industrie que dans les services.**

A l'éducation nationale et dans tous les services publics, les suppressions de postes se poursuivent. Alors que la crise sanitaire a montré combien ils étaient essentiels, ils en demeurent les amortisseurs, et les agents qui au quotidien les font vivre voient leurs droits et leur statut remis en cause. **Il est temps de stopper l'hémorragie par des recrutements indispensables à l'exercice de missions de qualité, et de mettre fin à la destruction de la fonction publique telle que voulue par la loi qui dit vouloir la transformer.**

Alors que la pauvreté gagne du terrain, en particulier chez les jeunes, les retraités et les salariés fragilisés par la précarité des contrats, les attaques contre notre système de protection sociale viennent aggraver leur situation. **Nos organisations demandent en urgence un plan de soutien supplémentaire en direction de la jeunesse.** Au lieu de cela, la réforme de l'assurance chômage, rejetée par toutes les organisations syndicales et qui n'a d'autre but que de faire de nouvelles économies, est poursuivie. Elle pourrait pénaliser plus 1,7 millions de demandeurs d'emploi, parmi

eux les plus précaires. Depuis plus d'un mois, les occupants du théâtre Graslin à Nantes dénoncent l'absence de perspectives pour toutes les personnes précarisées par la crise. **Nos organisations renouvellent leur exigence d'abandon de cette réforme aux conséquences désastreuses, et se mobilisent, aux côtés des salariés précaires, des intermittent.es, des saisonnier.es, intérimaires, etc.** Elles militent pour le renforcement de la protection sociale qui passe également par l'abandon définitif de tout projet régressif en matière de retraites. Elles s'opposent aux velléités d'intégrer au projet de loi de finances de la sécurité sociale, la part de budget de l'État consacrée à l'Agirc-Arrco et à l'Unedic.

Le contexte de crise sanitaire conduit aussi à limiter les libertés et le rôle pourtant essentiel du syndicalisme. Nos organisations combattent toutes les entraves à l'activité syndicale et toutes les atteintes aux libertés individuelles et collectives notamment le droit constitutionnel de manifestation. **Elles condamnent la prolongation sans fin de l'état d'urgence et appellent au retrait des dispositions contenues dans le projet de loi sécurité globale, les décrets sécurité intérieure qui remettent en cause ces libertés.** Elle s'oppose également au projet de loi « confortant les principes de la république » qui installe un climat de défiance et de suspicion vis à vis du secteur associatif.

Les UD CGT, FSU et Solidaires de Loire Atlantique appellent toutes les travailleuses et travailleurs, les jeunes, les retraité.es, à se saisir du 1er mai pour en faire une journée de mobilisation et s'engager avec détermination pour l'emploi, les salaires, les services publics, la protection sociale, les libertés et la paix dans le monde.

- **à Ancenis, 10 h 30, Jardin de l'Eperon**
- **à Châteaubriant, 10 h 30, Marché couvert**
- **à Saint-Nazaire, 10 h 30, Place de l'Amérique Latine**
- **à Nantes, 10 h, Siège Nantes Métropole, rue de Valmy**